

UN PASSÉ RÉVOLU, DES RÉALITÉS, DES PERSPECTIVES

par M. AUTRAN, adjoint au maire

La municipalité a fait connaître, tout récemment, la situation des effectifs scolaires, à quelques semaines de la rentrée 75-76.

Elle a constaté une progression importante de l'enseignement pré-élémentaire, puisque le nombre des classes maternelles est passé de 57 à 65, et les effectifs de ce même enseignement de 2.249 à 2.592.

L'accroissement a été sensible également dans l'enseignement du 2e degré (moderne) où les effectifs passent de 3.892 à 3.927, et dans l'enseignement technique où le nombre des élèves passe de 1.147 à 1.337.

Dans l'enseignement primaire, léger tassement : 24 élèves de moins.

Au total : 544 élèves de plus ont été admis dans les classes à la dernière rentrée.

Le nombre total des écoliers et lycéens à La Seyne, qui était de 11.972 en 74-75, est passé à 12.516 unités.

Encore faudrait-il ajouter, pour être complet, les effectifs de l'école des Beaux-Arts, et ceux du jardin d'enfants, qui

sont des institutions municipales. Ces établissements représentent environ 150 enfants.

Si l'on doit se réjouir de cet accroissement d'effectifs, au bénéfice de l'enseignement public, enseignement laïque au triomphe duquel des générations ont travaillé inlassablement, il faut se féliciter surtout de pouvoir les accueillir dans des conditions matérielles de confort et de commodité indiscutables.

Mais ce qui n'a pas été dit jusqu'ici, c'est que l'enseignement privé confessionnel est en perte de vitesse.

Dans le 1er degré, les écoles Ste-Thérèse et Ste-Marie totalisent 287 élèves. Dans le 2e degré, l'école des Maristes atteint 710 élèves.

Si l'on ajoute à ces nombres ceux des écoles professionnelles privées (Mistral et Duval) qui groupent 51 jeunes filles, on arrive au total de 1.069 élèves.

Un peu d'histoire locale

Il y a donc aujourd'hui 12 fois plus d'enfants qui fréquen-

tent l'enseignement public que l'enseignement privé. Les raisons, nous les donnerons plus loin. Mais reportons-nous pour l'instant à quelques pages de l'histoire locale.

L'histoire de La Seyne nous apprend que l'institution Sainte-Marie fut fondée en 1849, que la vieille école Martini date de 1833, et que plus tard se construisit l'externat St-Joseph (emplacement de la station Antar, Bd du 4 - Septembre).

Il y a donc plus d'un siècle, ces trois écoles qui étaient toutes sous le contrôle des ecclésiastiques dispensaient un enseignement général, mais aussi un enseignement religieux.

A partir des lois instituant l'école laïque en 1886, l'école Martini fut la première à se séparer de l'Eglise. Les premiers maîtres y enseignèrent dans des difficultés inouïes pour s'imposer aux « Pères Blancs » qui ne voulaient pas perdre leurs prérogatives.

Jusqu'à la naissance de l'école laïque, la majeure partie de

la population ne savait ni lire, ni écrire, ni compter.

L'école confessionnelle était payante. Seul les enfants des petits bourgeois de l'époque avaient le droit à l'instruction. Sous la poussée irrésistible des idées de progrès, l'école laïque naquit et se développa.

Sans vouloir retracer ici toutes les étapes de son développement, on peut se faire une idée à la lumière des documents officiels et aussi par notre propre expérience, de l'affaiblissement considérable de l'enseignement confessionnel dans les dernières décades.

Dans les années 1925-1930, l'enseignement secondaire comptait autant d'élèves dans le privé que dans les établissements laïques.

A cette époque encore, on préparait le baccalauréat seulement chez les Maristes, et l'institution Ste-Marie était une pénitence où l'on préparait les futurs élèves-officiers de l'école navale.

(A suivre.)

LE PROBLÈME DE L'ENSEIGNEMENT A LA SEYNE

UN PASSE REVOLU - DES REALITES - DES PERSPECTIVES (suite)

par M. AUTRAN, adjoint au maire

Pourquoi cette ascension de l'Enseignement public, et parallèlement cet affaiblissement de l'Enseignement confessionnel ?

On pourrait épiloguer sur les problèmes de la foi religieuse. Il est vrai que l'Eglise éprouve les plus grandes difficultés à recruter des prêtres, des missionnaires, des professeurs pour

L'Enseignement confessionnel encore assurer la charge.

A la vérité, avec la naissance de la République en 1875, avec les lois sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les idées démocratiques devaient faire leur chemin, l'instruction publique devint obligatoire, mais aussi gratuite.

L'Enseignement confessionnel était respecté, mais il devait, et c'était logique, demeurer à la charge de ses protagonistes.

Il est évident que les petites gens, aux ressources bien limitées (et c'était l'immense majorité à La Seyne) n'auraient pas pu payer l'instruction de leurs enfants.

L'école laïque, gratuite, même si on l'appelait « l'école sans Dieu », devait attirer la grande masse des enfants du peuple.

Ce qui est vrai aussi, c'est que l'école religieuse payait peu

ses maîtres. Malgré tout le dévouement dont ils étaient capables, il est évident que leur situation n'était guère brillante, et cependant ils enviaient leurs collègues de l'école publique, dont la condition n'était pas tellement meilleure.

Les enseignants des écoles confessionnelles ne reçurent jamais une formation sérieuse, et la qualité de l'enseignement s'en ressentit.

Ainsi s'explique en partie la désaffection de la population. Et pourtant, les tentatives de sauvetage se multiplièrent pour venir au secours de l'enseignement confessionnel.

On sait, comment les principes de laïcité ont été bafoués, surtout sous le régime de l'Etat français avec Pétain, et après la guerre, à partir de 1947 sous les gouvernements de la IV^{me} République, où l'on vit de faux démocrates s'associer aux pires réactionnaires pour venir au secours de l'enseignement religieux, en perte de vitesse.

On sait aussi, que depuis 1958 tout est fait pour soutenir l'enseignement privé confessionnel, et professionnel. Des centaines de milliards prélevés sur les revenus de tous les citoyens, leur

sont distribués chaque année.

Malgré cela, l'école publique, laïque triomphera.

L'exemple de La Seyne n'est certes pas isolé !

Les solutions de demain

La pluralité des systèmes scolaires est devenue un anachronisme. La solution réaliste, sensée, réside dans l'institution d'un service unique, laïque de l'Education nationale.

Une éducation qui respectera toutes les croyances, car les parents auront toujours le droit de faire donner à leurs enfants un enseignement religieux, mais en dehors des locaux scolaires.

Une éducation nationale qui appellera l'intégration progressi-

ve des établissements privés confessionnels subventionnés par l'Etat, mais qui ne fera aucun obstacle à ceux qui voudront continuer avec leurs fonds privés.

Ce qu'il faut souhaiter également, comme nous l'avons écrit bien des fois, c'est que l'enseignement laïque donné à nos enfants soit vraiment gratuit. Nous abordons ici un aspect de la politique que subissent les Français et dont il faut espérer qu'ils sauront bientôt en changer.

...A la condition qu'il s'unissent qu'ils agissent et qu'ils fassent confiance à ceux qui défendent, avec le plus d'acharnement, le Programme Commun de la gauche.